



INFORMATIONS OFFICIELLES

Municipalité de Villars-le-Terroir

Bulletin No 2 - Juillet 2019



Traditionnellement, la préfecture convoque les syndics du district au printemps et à l'automne afin de rencontrer les différents acteurs politiques et administratifs cantonaux (députés du district, gendarmerie, offices de placements (ORP), des poursuites (OP), représentants de la région du Gros de Vaud, etc...).

Ce 2 mai, c'est notre commune qui a eu l'honneur d'accueillir cette réunion biannuelle.

Après les mots de bienvenue et la présentation de la commune par le Syndic, différents thèmes techniques d'actualité ont été abordés : Information sur le plan canicule, règlement d'application de la loi vaudoise sur la circulation routière (RLVCR), les dix ans du district, les visites de communes effectuées par le préfet.

Ensuite les représentants des associations représentant les communes auprès du Canton et de la Confédération, soit l'Association des Communes Vaudoises (AdCV) et l'Union des Communes Vaudoise (UCV), ont fait part à l'assemblée des sujets traités par leurs groupements.

Les députés du district sont également intervenus afin de transmettre les actualités du Grand Conseil.



En l'absence de son Président, c'est le Vice-Président du Conseil Communal, Monsieur Steeve Devolz qui a clôturé la manifestation en adressant les meilleurs messages des autorités législatives communales. ■

Eric Glauser, Syndic

Pour être informé en continu, rendez-vous sur

www.villars-le-terroir.ch

Nouvelle salle de réunion « Salle des commissions »



C'est dans les anciens locaux de la garderie Cric-Crac que la Municipalité a créé une nouvelle salle de réunion pouvant accueillir jusqu'à 14 personnes et équipée d'une installation multimédia. Principalement conçue pour recevoir les commissions du Conseil, elle est également disponible pour les comités des sociétés locales ainsi que pour des séances PPE ou autres.

Les renseignements et réservations se font auprès de l'administration communale. ■

La Municipalité



BIENVENUE

Monsieur Irfan Dervishi a remplacé le concierge du complexe communal à partir du 1^{er} février 2019. Habitant d'Yverdon-les-Bains, il est marié et papa de 2 garçons de 11 et 9 ans. Ses loisirs sont consacrés à sa famille et aux sports (foot, vélo, piscine, sortie en famille).

Dès le 1^{er} mai 2019, **Madame Catherine Pahud** a complété l'équipe des employés communaux. Elle s'occupe principalement des espaces verts et égaye les rues du village par ses compositions florales. Elle est mariée, maman de 2 enfants de 12 et 9 ans et habite le village voisin de Vuarrens. Pendant ses loisirs, elle aime se balader et passer du temps avec sa famille.

Nous leur souhaitons beaucoup de satisfaction et de plaisir dans leurs nouvelles fonctions. ■

La Municipalité

Afin de respecter la nomenclature des rues de notre village, en respect des registres fédéraux et cantonaux, le nom de la rue « Avenue Grange-à-Janin » a été modifié en

Avenue de la Grange-à-Janin

Cela n'implique aucun changement significatif pour les habitants. ■

La Municipalité



CARNET ROSE

La commune a le plaisir de souhaiter la bienvenue à

- Dula Aleyna
- Boillat Yvain
- Waeber Yannick
- Cognard Owen
- Vessaz Manon

et de féliciter les heureux parents. ■

Le Conseil communal s'est réuni

La 3^{ème} année de la législature 2016 – 2021 se termine au 30 juin 2019 et le président sortant, Monsieur Pascal Pollien, vous relate les 2 derniers conseils des 6 mai et 17 juin 2019 de cette année chargée en événements.

En effet, le développement démographique important du Gros-de-Vaud et également de notre commune implique des investissements au niveau des infrastructures.

Pour preuve, après une année de fonctionnement, le complexe scolaire inauguré en novembre 2018 nécessite l'aménagement de nouveaux locaux pour répondre aux besoins de l'Association Scolaire Intercommunale de la Région d'Echallens (ASIRE).

Deux préavis municipaux ont été acceptés par le Conseil pour, d'une part, transformer l'appartement du concierge au rez et, d'autre part, réaménager le réfectoire au rez inférieur sis dans le complexe communal.

Par ces transformations, la commune pourra louer notamment une partie des surfaces à l'ASIRE pour une salle de classe et une salle de musique. Un autre locataire prendra possession de la cuisine pour la préparation de repas. Ces locations fixes permettront des rentrées d'argent toujours bienvenues pour notre commune.

Outre ces 2 préavis municipaux, d'autres investissements seront à l'ordre du jour des prochains conseils (rénovation de la grande salle, aménagement de la

Grange-à-Janin, sécurité routière à l'avenue d'Orbe et à la route du Péraulaz ainsi que la zone réservée sur les zones à bâtir de la commune).

Les conseillers communaux ont également accepté le préavis sur la gestion et les comptes 2018. Ceux-ci affichent un résultat positif de Fr. 11'305.46, après attribution aux réserves, alors que le budget avait été validé avec un déficit de Fr. 128'436.00.

Le Conseil devra prendre des décisions en tenant compte du degré d'urgence mais également selon l'état des finances de notre commune.

L'aspect financier reste toujours une des préoccupations majeures sachant que la hausse des charges cantonales et des charges fixes est en augmentation. Pour répondre à ces charges en hausse, des choix devront être faits entre l'augmentation du taux d'imposition comme certaines communes du District l'ont déjà fait pour 2018 ou par des investissements différés dans le temps.

Le Président sortant du Conseil Communal souhaite un bel été aux autorités, au personnel ainsi qu'à toute la population de Villars-le-Terroir. ■

Pascal Pollien

Président du Conseil Communal



Le site internet

« villars-le-terroir.ch », outil indispensable dans la vie actuelle, a été modernisé. Il est maintenant consultable sur tous les supports électroniques (PC, tablette, smartphone).

Il permet notamment aux nouveaux habitants d'obtenir des renseignements sur la Commune et de préparer les documents nécessaires aux différentes démarches administratives.

Des renseignements sur les différents locaux à louer y figurent également.

N'hésitez pas à utiliser le formulaire de contact pour toutes vos demandes de renseignement ! ■



Un spectacle d'improvisation pour toutes les générations du Passeport vacances

À l'occasion de la 40^{ème} édition du Passeport vacances de la région lausannoise, l'association vous invite à souffler les bougies du gâteau lors d'un spectacle d'improvisation créé spécialement pour cet événement.

Date: mercredi 25 septembre 2019, 17h30

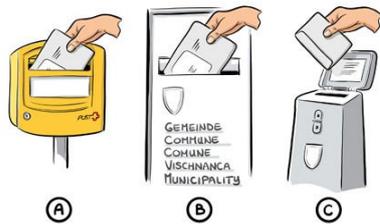
Lieu : Aula du Collège de l'Elysée, avenue de l'Elysée 6
1006 Lausanne

Transports publics : Metro M2, arrêt Délices // Bus 25, arrêt Elysée

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à adresser un mail à info@apvrl.ch ■



VOTATIONS—ELECTIONS



Nous vous rappelons que pour voter, vous êtes libres :

- De voter par correspondance (**enveloppe déposée à la poste à affranchir**)
- De déposer votre enveloppe dans la boîte aux lettres située à l'administration communale (**sans affranchissement**)
- De vous rendre au bureau de vote communal le dimanche matin entre 10.00 h et 11.00 h. ■



La Municipalité rappelle qu'en bordure des routes et chemins publics, les haies doivent être émondées et les arbres élagués, conformément aux dispositions légales.

En cas de doute sur les travaux à effectuer, vous pouvez contacter Jean-François Pittet, vice-syndic, au 079 517 92 56, qui se tient à disposition pour tout renseignement. ■

DÉCHETS

Afin de rationaliser le transport de déchets, nous vous prions de bien vouloir plier les cartons.

De plus, nous vous remercions de respecter la voie publique et de jeter vos déchets dans les poubelles. ■



CANICULE—RÈGLES À RESPECTER



Conseils en cas de grandes chaleurs :

- Se protéger de la chaleur.... Rester au frais....
- Pas d'efforts physiques aux heures les plus chaudes
- Préserver la fraîcheur du logement
- Boire régulièrement... manger léger
- Appeler le médecin traitant ou la centrale des médecins de garde 0848 133 133 ou le 144 en cas d'urgence vitale

Merci de porter une attention particulière aux plus vulnérables mais aussi un regard attentif à ses proches, ses voisins ou ses collègues en cas de fortes chaleurs. ■

source : www.vd.ch/canicule



Déprédations au Complexe Communal

C'est avec consternation que la Municipalité a constaté des dégâts, notamment des graffitis, sur le site du complexe communal. Aussi, une plainte pénale a été déposée auprès de la gendarmerie et nous nous permettons de faire appel à la population en priant toute personne ayant des renseignements relatifs à ces actes de prendre contact avec nous.

De manière plus générale, si vous apercevez des événements particuliers dans la commune nous vous invitons à prendre contact avec le Syndic au 079/271.15.58 ou appeler directement le 117. ■



La Municipalité



OUVERTURE DE L'ADMINISTRATION PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

L'Administration communale est ouverte pendant toutes les vacances scolaires aux horaires habituels

à l'exception des mardis matins du mois de juillet

Nous vous souhaitons un bel été !!

Prochaines séances du Conseil communal

7 octobre 2019 à 20h00

9 décembre 2019 à 20h00

Les séances se déroulent au « RESTO », elles sont ouvertes au public.



VisàVi
Bien vivre ensemble
à Villars-le-Terroir

Le cinéma suisse s'invite à
VILLARS-LE-TERROIR
Grande salle

Jeudi 10 octobre 2019

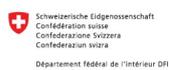
Entrée libre
Collecte en faveur de
ROADMOVIE

Ciné-bar dès 19h
Projection du film à 20h



Un film de Stéphanie Chuat & Véronique Reymond
Age légal : 6 ans, suggéré 14 ans

Avec le soutien de



Jeudi 10 octobre 2019, le cinéma suisse s'invite à Villars-le-Terroir avec le film « Les Dames »

VisàVi organise un événement spécial cet automne.

Villars-le-Terroir a été sélectionné pour accueillir une étape de la tournée ROADMOVIE, une initiative soutenue par la Confédération, les cantons et des fondations privées, destinée à promouvoir le cinéma suisse.

En collaboration avec la direction de l'école, les élèves bénéficieront d'un programme spécial durant l'après-midi, alors que la grande salle sera transformée en cinéma géant ouvert à tous. Toute la population est invitée à participer à cette soirée, que ce soit comme spectateurs et/ou comme aides. Ciné-bar dès 19h, projection du film à 20h. ■

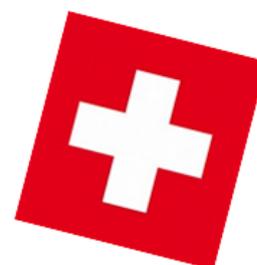
Contact : Armando Gonteri, agonteri@gmail.com

*La commune de Villars-le-Terroir compte à ce jour
1219 habitants*



FÊTE NATIONALE

Mercredi 31 juillet 2019



Place de l'Eglise

(en cas de pluie à la grande salle)

Invitation à tous

- 19h00 Buvette et petite restauration
- 20h00 Sonnerie des cloches
- 21h00 Partie officielle
- 22h00 Feu d'artifices

1 saucisse sera offerte par la Commune à chaque personne présente. Ensuite, la société de Jeunesse proposera contre paiement des saucisses supplémentaires, des grillades avec salade et des boissons.

Nous nous réjouissons de vous voir nombreux à cette manifestation.

La Municipalité



Tous les engins pyrotechniques sont **INTERDITS** sur la place de l'Eglise et dans le village.



Le feu d'artifice sera tiré depuis un champ sis à proximité du chemin de la Pièce. Merci aux habitants proches de prendre toutes les précautions usuelles, en particulier de fermer portes, fenêtres et plier les toiles de tente ...

Nous vous rappelons que les chiens n'apprécient pas toujours les festivités pyrotechniques !

